



La charte des Droits et Libertés

Texte écrit en Facile à Lire et à Comprendre



Article 1 : Non-discrimination

- Sa couleur de peau
- Son handicap
- Son pays d'origine
- Ce qu'il pense
- Son âge
- Son sexe



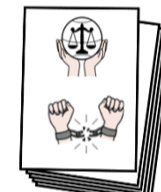
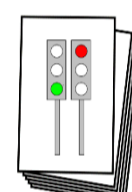
Article 2 : Droit à un accompagnement adapté

- L'établissement me propose un accompagnement
- L'accompagnement c'est être aidé dans tous mes projets
- L'accompagnement est adapté à mes besoins et mes attentes
- L'accompagnement est fait pour moi et avec moi



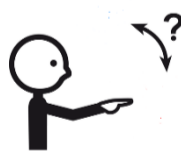
Article 3 : Droit à l'information

- J'ai le droit d'être informé de façon simple et adaptée
- A mon arrivée, je reçois :
 - Le livret d'accueil
 - Le règlement de fonctionnement
 - La charte des droits et libertés de la personne accueillie
 - Le contrat de séjour ou le contrat d'aide et de soutien par le travail
- J'ai le droit de consulter mon dossier à tout moment

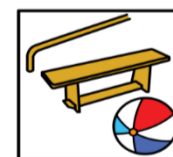


Article 4 : Droit de choisir

- Le libre choix, ça veut dire que je décide pour moi-même.
- Le consentement éclairé, ça veut dire qu'on m'explique bien avant que je me décide.
- Je prépare mon projet avec mon référent.
- Je parle de mes envies et de mes besoins.
- Je comprends et j'accepte mon projet.
- Je peux me faire aider par une personne de mon choix.



Mon projet

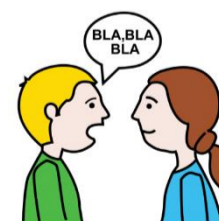


Mes activités



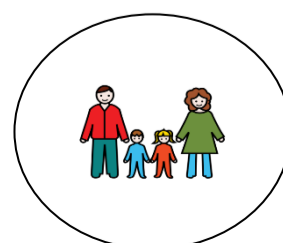
Article 5 : Droit au changement

- J'ai le droit de changer d'avis sur mon projet
- Si je ne suis plus d'accord, je le dis
- J'ai le droit de refuser des activités, des aides, des soins



Article 6 : Droit au respect des liens familiaux

- J'ai le droit de voir ma famille si je le souhaite
- Ma famille et moi, on reste en lien
- J'ai le droit de leur téléphoner ou de leur écrire



Article 7 : Droit à la protection

Le personnel garde mon dossier secret
L'établissement prend soin de moi
en me donnant de l'attention et du temps sur le plan médical et la nourriture
On m'écoute et on répond à mes demandes sans m'infantiliser et sans violence



Article 8 : Droit à l'autonomie

En respectant les règles de l'établissement et selon mon projet de vie,

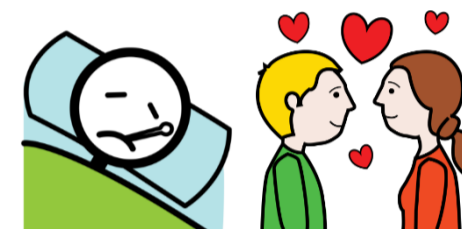
Je peux :

- Entrer et sortir de l'établissement
- Garder mes affaires
- Gérer mon argent



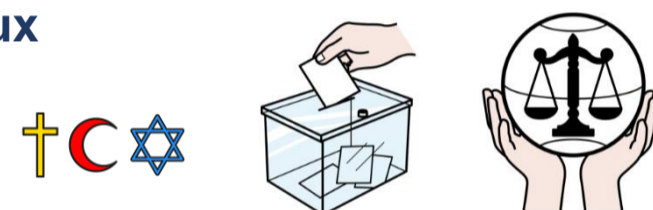
Article 9 : Droit à la prévention et au soutien

L'établissement veille à mon bien-être psychologique, affectif et relationnel
Si je suis vieux ou malade, j'ai droit aux soins et au soutien
Si je suis en fin de vie, j'ai le droit d'être accompagné selon mes choix et mes croyances



Article 10 : Droits civiques et religieux

J'ai le droit de comprendre mes droits dans la société et d'y être aidé
J'ai le droit de pratiquer ma religion



Article 11 : Droit à la dignité et à l'intimité

J'ai droit à mon intimité (ma vie privée)
J'ai droit à ma dignité (qui je suis)



Je suis une personne à part entière

